

— MATRIARCHES AUTOCHTONES ET MÉTISSAGE FONDATEUR À LA BAIE DES CHALEURS

par Pierre Gendreau-Héty, chercheur indépendant



Détail d'une carte de 1754 de Jacques-Nicolas Bellin : « Carte réduite du golphe de St Laurent contenant l'isle de Terre-Neuve et partie de la coste des Esquimaux, l'isle Royale, l'isle St Jean et celle d'Anticosti & ca ». BANQ : <https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2278168>.

Cet article apporte les preuves génétiques de faits généalogiques anciens. Au peuplement colonial de la baie des Chaleurs s'est combiné un apport amérindien toujours méconnu en dépit de son caractère exceptionnel. Les traces de ce contact fondateur du XVIII^e siècle subsistent au sein des communautés locales et s'expriment clairement par le biais de caractéristiques génétiques : l'ADN des mitochondries (ADNmt) permet en effet l'identification d'une dizaine de matriarches amérindiennes à même les génomes de la population contemporaine de cette région devenue frontalière entre le Québec et le Nouveau-Brunswick.

L'ADN particulier des mitochondries se transmet par hérédité d'une matriarche à tous ses descendants matrilineaires, qui héritent ainsi d'une signature génétique ancestrale. L'analyse spécifique de ces données jette une lumière inédite sur le métissage survenu autour de cette baie située aux confins de la Gaspésie et de la péninsule acadienne¹.

Des réponses précises résultent du mariage des données génétiques et des archives. L'introduction de la preuve par ADN met en perspective des questions historiques qui ont fait polémique avant même que les faits ne soient établis. La généalogie a longtemps dû se contenter de sources documentaires imparfaites, notamment dans une région périphérique comme la baie des Chaleurs. D'autre part, l'accès aux données génétiques, même rudimentaire, s'est jusqu'à récemment avéré l'apanage de projets universitaires mobilisés par d'autres priorités. Or, la révolution génomique en généalogie a permis aux chercheurs indépendants de harnacher la force du nombre et d'amener certaines populations à s'étudier elles-mêmes avec les moyens les plus avancés. D'anciennes et constantes interrogations telles que la réalité historique d'un apport amérindien fondateur sont ainsi redéfinies par l'essor de la généalogie génétique et son développement comme science participative.

L'analyse expérimentale de nombreuses ascendances de la baie des Chaleurs a permis de recueillir un ensemble révélateur de données ADN de source amérindienne. L'identification génétique irréfutable de la dizaine de matriarches impliquées a constitué le principal objectif de cette étude réalisée dans le cadre du projet ADN Généalogie Québec. Bien que les implications de ces travaux se veulent académiques, certains enjeux identitaires contemporains y trouveront également matière à réflexion. Les signatures mitochondriales validées comme Amérindiennes sont aujourd'hui cataloguées et accessibles en ligne². Ces données procèdent de séquençages complets de mitochondries réalisés par FamilyTreeDNA, dont le long partenariat avec National Geographic a consolidé la réputation scientifique. Les résultats obtenus sont organisés aux noms des matriarches autochtones identifiées et s'offrent ainsi au regard public et critique. Classées sans ambiguïté comme amérindiennes par la génétique des populations, les mitochondries observées relèvent des haplogroupes A2, C1c, D1 et X2a2.

Chaque signature ADNmt ancestrale procède d'une méthode appelée triangulation. Celle-ci exige qu'une matriarche ciblée ait engendré au moins deux filles et qu'on puisse leur documenter des lignées matrilineaires ininterrompues. Il s'impose ensuite d'en tester des descendants dont on comparera les analyses génétiques. Les mitochondries séquencées permettront de valider l'hypothèse documentaire s'il y a adéquation entre des résultats. Outre l'identité amérindienne dégagée, la seule base mitochondriale

pourra parfois suggérer un apparentement antérieur aux archives, mais ce degré de parenté s'avérera impossible à déterminer au-delà du simple fait de découler d'une même souche plus ou moins ancienne. Les signatures ADNmt apparentées seront d'autant plus fréquentes que le développement d'une population se sera réalisé en vase presque clos. Quoi qu'il en soit, il suffit ici de s'arrêter à la seule réalité observée de multiples souches amérindiennes du XVIII^e siècle. L'ancienneté du rapport qui lie entre elles certaines des signatures ADNmt autochtones est une autre question.

Des matriarches amérindiennes mal documentées

L'histoire pionnière de la baie des Chaleurs au XVIII^e siècle souffre d'importantes lacunes au niveau des registres de catholicité, dont les actes manquants ne sont souvent compensés que par la combinaison de dispenses de parenté au mariage. Règle générale, les seules archives parviennent mal à éclairer la nature du contact dans cette région maritime où Européens et Amérindiens se sont métisés. Cet état de fait se manifeste notamment par une série de difficultés relevées au sein de la grande référence généalogique universitaire qu'est le Registre de la population du Québec ancien (RPQA), issu du Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal. De nature partiellement publique et participative, cette influente base de données fondée en 1967 a dû composer avec les vices des archives et quelquefois prendre position de façon risquée.

La plupart des matriarches autochtones de la baie des Chaleurs ont d'abord été identifiées comme Françaises par le RPQA. Il faut y voir une catégorisation par défaut, favorisée par l'opacité documentaire, alors

que la dizaine de signatures ADNmt ancestrales établies ont plutôt confirmé à ces ancêtres une ascendance amérindienne. Cette conversion de matriarches autochtones du XVIII^e siècle en «immigrantes» de France évoque le phénomène inverse «d'auto-autochtonisation» observé au Québec³. Ces enjeux rejoignent la question sensible de l'ethnicité par les origines. Polémiquer sur cette question devait du reste s'avérer stérile tant la composition historique des populations concernées demeurerait sujette à caution. Or, les nouvelles données générées par le projet ADN Généalogie Québec conduisent sobrement à la révision progressive des fiches du RPQA et ne peuvent en soi nourrir quelque controverse que ce soit.

L'ADNmt a montré par sa transmission héréditaire qu'un bon nombre de matriarches de la baie des Chaleurs

sont en vérité des Amérindiennes, ou pour le moins métisses autochtones par leur mère. C'est par exemple le cas de Marguerite (Le)Breton, auparavant inscrite au RPQA comme mariée à René Duguay en France avant 1729 et dite originaire de Bayonne, en Gascogne (RPQA, Individu #160245). La mitochondrie autochtone de l'haplogroupe D1 trouvée chez les descendants de Marguerite (Le)Breton démontre toutefois parfaitement que ce ne peut être le cas. Le tableau 1 qui suit affiche les données à l'appui. La preuve génétique obtenue par triangulation invite de toute évidence à corriger cette origine européenne invalidée, que ce soit pour Marguerite (Le) Breton ou pour toute autre matriarche amérindienne du XVIII^e siècle qui se retrouve dans la même situation. →

(tableau 1) ADNmt amérindien transmis depuis Marguerite (Le)Breton et son union avec René Duguay avant 1729

1. Privé (FTDNA #IN82106)
2. Privé
3. VALLÉE Victoire + DEGARIE Pierre, 1921 AVR 06, Cap-d'Espoir QC
4. JONES Barbara + VALLÉE Louis Charles, 1897 NOV 23, Cap-d'Espoir QC
5. CYR Caroline + JONES Daniel, 1874 NOV 25, Cap-d'Espoir QC
6. STIBRE Élisabeth + CYR Hilaire, 1840 AOU 13, St-Michel-de-Percé QC
7. ALAIN Hélène + STIBRE Joseph, 1810 OCT 30, Bonaventure QC
8. HUARD Catherine + ALAIN François, 1776 SEP 23, Carleton QC
9. DUGUAY Geneviève + HUARD François, 1753 JUN 25, Pabos QC
10. (LE)BRETON Marguerite + DUGUAY René, v.1733 Rg Pabos 1751-1759 QC
11. INCONNUE avec ADNmt amérindien D1 + (LE)BRETON Inconnu

1. Privé (FTDNA #210018)
2. Privé
3. ROBICHAUD Marie Virginie + JEAN Joseph Livain, 1926 SEP 06, Shippagan NB
4. BLANCHARD Émilie + ROBICHAUD Thomas, 1889 NOV 25, Shippagan NB
5. MORRISSEY Virginie + BLANCHARD Xavier, 1849 OCT 15, Shippagan NB
6. CHIASSEY Élisabeth + MORRISSEY Thomas, v.1830 (de fait), Shippagan NB
7. MALLETT Scholastique + CHIASSEY Abraham, 1809 NOV 11, Rg Caraquet NB
8. DUGUAY Marie Josephite + MALLETT Jean, v.1772, prob. Paspébiac QC
9. (LE)BRETON Marguerite + DUGUAY René, v.1733, Rg Pabos (1751-1759) QC
10. INCONNUE avec ADNmt amérindien D1 + (LE)BRETON Inconnu

Chacune des souches amérindiennes citées annonce qu'une triangulation ADNmt a réussi, avec ascendances documentées à l'appui. Cette démonstration à la fois formelle et expérimentale repose sur l'hérédité et implique que deux descendants testés, homme ou femme, devront porter une même signature mitochondriale si leur matri lignage dérive de la même matriarche. La triangulation produit également des résultats par association. Plusieurs dispenses de consanguinité établissent que Marguerite (Le)Breton avait une sœur, Louise (Le)Breton (RPQA, Individu #171069), qui a épousé François Grenier avant 1746. Cette sœur n'a cependant engendré que des garçons. Comme ces derniers

ne transmettent pas leurs mitochondries, il ne reste en conclusion que les recoupements documentaires pour en inférer la filiation autochtone.

La documentation généalogique de la baie des Chaleurs présente plusieurs cas similaires à celui des sœurs (Le)Breton. Les matriarches amérindiennes dont l'ADN démontre cette origine hors de tout doute ne constituent qu'une fraction de la population concernée comme le cas de Louise (Le)Breton l'a bien illustré avec sa seule progéniture masculine. Outre les sœurs (Le)Breton, on trouve au moins neuf matriarches dont la descendance matrilineaire a permis l'identification autochtone par généalogie génétique. Le tableau 2 en fait une énumération non exhaustive.

(tableau 2) Liste des matriarches amérindiennes ou métisses validées

1. INCONNUE avec ADNmt amérindien C1c (RPQA, Individu #571246), unie à CAPLAN Guillaume avant 1704, mère de Marie Louise, Marguerite, Madeleine et Catherine;
2. INCONNUE avec ADNmt amérindien A2, unie à GIRAUD dit SAINT-JEAN Gabriel vers 1720, mère de GIRAUD Angélique (RPQA, Individu #872235);
3. INCONNUE avec ADNmt amérindien D1 (RPQA, Individu #3750832), unie à (LE)BRETON avant 1715, mère de (LE)BRETON Marguerite et Louise;
4. INCONNUE avec ADNmt amérindien X2a2, unie à ROUSSEAU Denis avant 1720, mère de ROUSSEAU Marie Agnès Thérèse (RPQA, Individu #188352);
5. OLIVIER Françoise avec ADNmt amérindien C1c (RPQA, Individu #171049), unie à DAVID Jean avant 1740;
6. INCONNUE avec ADNmt amérindien D1 (RPQA, Individu #3600181), mère de BOUDEAU Louise, unie à LECOUFFE Aubin avant 1740, et de BOUDEAU Marie, unie à CHICOINE dit COTTON Jean avant 1766;
7. ROUSSEAU Françoise avec ADNmt amérindien A2 (RPQA, Individu #4235), unie à LEVICAIRE Pierre avant 1747;
8. MONJOUËTE Marie avec ADNmt amérindien A2 (RPQA, Individu #160241), unie à DELEPEAU Julien avant 1750, mère de Geneviève et de Thomas;
9. LEVICAIRE Marie, avec ADNmt amérindien A2 (RPQA, Individu #364394), unie à GIONET François avant 1769. (La documentation reste imprécise sur la parenté de LEVICAIRE avec la compagne de GIRAUD dit SAINT-JEAN Gabriel);
10. DUVAL Catherine avec ADNmt amérindien C1c (RPQA Individu #12762), unie à THIBAUT Mathurin avant 1784.



Femme Acadienne. Jacques Grasset de Saint-Sauveur, Labrousse. Collection Peter Winkworth d'œuvres canadiennes. Bibliothèque et Archives Canada, e002139837.

Cas généalogiques complexes éclairés par l'ADNmt

La baie des Chaleurs chevauche deux territoires provinciaux et cette réalité civile n'a pas favorisé l'étude québécoise de certaines relations généalogiques complexes. Le RPQA indique par exemple que Marie LeVicaire, étudiée au tableau 3, est fille de la «Française» Françoise Rousseau. Cette reconstitution ne correspond cependant pas à ce que l'on connaît de cette famille de Caraquet sur la rive sud de la baie au Nouveau-Brunswick. Suite au décès de Marie LeVicaire, François Gionet se remarie avec Marie Albert. Pour ce faire, le couple doit obtenir une dispense d'affinité du 3^e degré. Cela signifie que Marie Albert est la cousine au 3^e degré de Marie LeVicaire, et que ces deux femmes sont en vérité issues d'une même bisaïeule autochtone dont elles portent la signature ADNmt retrouvée de fait chez leurs descendants.

Le tableau 3 montre une ascendance testée dont les rapports de parenté permettent d'appuyer cette conclusion. Marie Albert était la fille de Geneviève LeBouthillier, elle-même fille d'Angélique Giraud. Celle-ci était la fille de Gabriel Giraud dit Saint-Jean et d'une Amérindienne inconnue. Ceci permet d'inférer que la grand-mère maternelle de Marie Albert, soit Angélique Giraud, était au moins la demi-sœur par sa mère de la grand-mère de Marie LeVicaire. Marie Albert devait donc être, de la même façon que Marie LeVicaire⁴, l'arrière-petite-fille d'une épouse amérindienne de Gabriel Giraud dit Saint-Jean. La démonstration fait ainsi supposer que la mère de Marie LeVicaire était une Amérindienne apparentée à l'épouse amérindienne de Gabriel Giraud.

L'urgence d'employer les données ADN ne paraît jamais aussi évidente qu'avec de telles déficiences archivistiques. L'incertitude grève un certain nombre d'ascendances dont la matriarchie commune en amont reste incertaine, bien qu'indubitablement amérindienne. S'il est souvent possible de résoudre logiquement un cas en combinant archives civiles et données génétiques, certaines filiations résistent en revanche aux efforts d'élucidation. Les rapports entre plusieurs des ancêtres du tableau 3 reposent sur un ensemble de liens généalogiques complexes déduits de la preuve documentaire. La réalité d'une signature ADNmt autochtone chez ces matriarches apparentées ne fait au final aucun doute, à l'instar des résultats présentés dans cet article. Peu importe en vérité les rapports de parenté exacts au XVIII^e siècle si l'interrogation s'arrête à l'apport amérindien au peuplement de la baie des Chaleurs.

Ce métissage a engendré des archives vivantes qui n'ont rien d'hypothétique : la généalogie génétique a mis en évidence plusieurs origines erronées trouvées en position d'autorité académique. Leur révision suit son cours. •

(tableau 3) ADNmt amérindien en amont de Marie LeVicaire

1. MALLET Hectorine (FTDNA #210019) (Identification consentie)
2. LAROCQUE Elmire + MALLET George, 1917 AVR 16, Shippagan NB
3. PAULIN Salomé + LAROCQUE Philorome, 1883 SEP 03, Lamèque NB
4. FRIGAULT Angèle + PAULIN François Xavier, 1848 NOV 20, Shippagan NB
5. MALLET Angèle + FRIGAULT Aimé, 1829 FEV 23, Shippagan NB
6. GIONET Félicité + MALLET Joseph, v. 1800, Caraquet NB
7. LEVICAIRE Marie[1] + GIONET François, v. 1762, Caraquet NB
8. INCONNUE avec ADNmt amérindien A2[2] + LEVICAIRE Pierre (probable)
9. INCONNUE avec ADNmt amérindien A2[3] + INCONNU
10. INCONNUE avec ADNmt amérindien A2 (aussi épouse de GIRAUD dit SAINT-JEAN Gabriel) + INCONNU
11. INCONNUE avec ADNmt amérindien A2 + INCONNU

[1] Marie LeVicaire était la petite cousine au 3^e degré de Marie Albert (c.-à-d. arrière-grand-parent en commun).

[2] Cette inconnue était la cousine au 2^e degré de Geneviève LeBouthillier (c.-à-d. cousines issues de cousins germains).

[3] Cette inconnue était la cousine au 1^{er} degré d'Angélique Giraud (c.-à-d. cousins germains).

Notes :

1 Le projet ADN Généalogie Québec traite avec FamilyTreeDNA pour l'analyse des échantillons et l'hébergement des données. Ses travaux de recherche sont cependant indépendants. Les fonds de recherche de Généalogie Québec ont permis l'amorce de cette étude qui s'est poursuivie avec l'appui financier de l'organisme Nation métisse du Soleil Levant, dont les services de recherche ont mobilisé un nombre important de participants. Les résultats présentés se défendent d'eux-mêmes et il n'appartient pas à cet article d'en explorer la signification au-delà de l'histoire des populations. L'auteur remercie enfin le Programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal pour l'accès aux données de recherche qui lui est accordé au Registre de la population du Québec ancien.

2 Page du projet ADN Généalogie Québec : <https://www.familytreedna.com/groups/genealogie-quebec/dna-results>.

3 Leroux, Darryl. *Distorted Descent. White Claims to Indigenous Identity*, Winnipeg, University of Manitoba Press, 2019.

4 Mallet, Victorin. *Évidences de communautés métisses autour de la baie des Chaleurs, Tracadie, N.B.*, Éditions de la Grande marée, 2016, p. 304-309.